

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothèses :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1512 Société : RAM - 85170  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
 Nom & Prénom : LAKHOUTI Mohamed  
 Date de naissance : 1951  
 Adresse : TAHIA EL HMEIR Rue 12 lot 24 App 8  
 Bemoussi Essa  
 Tél. : 0661422002 Total des frais engagés : 440,40 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENYAHIA KROUAN  
Professeur d'ORL  
et de Chirurgie CervicoFaciale  
Nez - Gorge - Oreille  
Spécialiste

Date de consultation : 06 AOUT 2021

Nom et prénom du malade : 112 Mohamed Lakhouti

Age : 1951

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Bouchon de l'oreille de l'oreille presbyacousie +

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 21/09/2021

Signature de l'adhérent(e) : 



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10 6 AOUT 2021	Aspiration	2000	250 Dh	2000
	Aspiration	1000	150 Dh	1000
	Brélatérale	4000	400 Dh	4000

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ESSEHA Omar BENNANI Rue 108 Hay Essalamat Tétouan - Tel. 0522 373 266	06/08/2021	140

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'acte.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	G
25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	G
00000000	00000000
B	

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

Dr Benchakroun Youssef  
Professeur d'O.R.L.  
et chirurgie cervico - facial  
Spécialiste : Nez - Gorge - Oreille

الدكتور يوسف بنشرورن  
أستاذ بكلية الطب  
اختصاصي في أمراض  
الأنف. الأنف و المخجرة

Casablanca, le : .....

06 AOUT 2021

M<sup>2</sup> Mohamed Lakhoucî

40.40

~~2020~~ ~~otopax gouttes~~  
l'oreille. (S.V.)

Remplir le conduit  
auditif externe 3 fois /  
jour — 3 jours

(2 flacons)

PHARMACIE ESSEHA  
Omar BENNANI  
1, Rue 108 Hay Essaâma  
Casablanca - Tel. 0522 373 266  
Dr. BENNOTATTOU J.N.  
Professeur d'O.R.L.  
et de Chirurgie Cervico Facial  
Spécialiste  
Nez - Gorge - Oreille

Dr. BENCHAKROUN Y.N.  
Professeur d'O.R.L.  
et de Chirurgie Cervico Facial  
Spécialiste  
Nez - Gorge - Oreille

Lot. 3561  
Per.: 10 2023  
BIOCODEX MAROC PPV 20.20 DH

Lot. 3561  
Per.: 10 2023  
BIOCODEX MAROC PPV 20.20 DH